

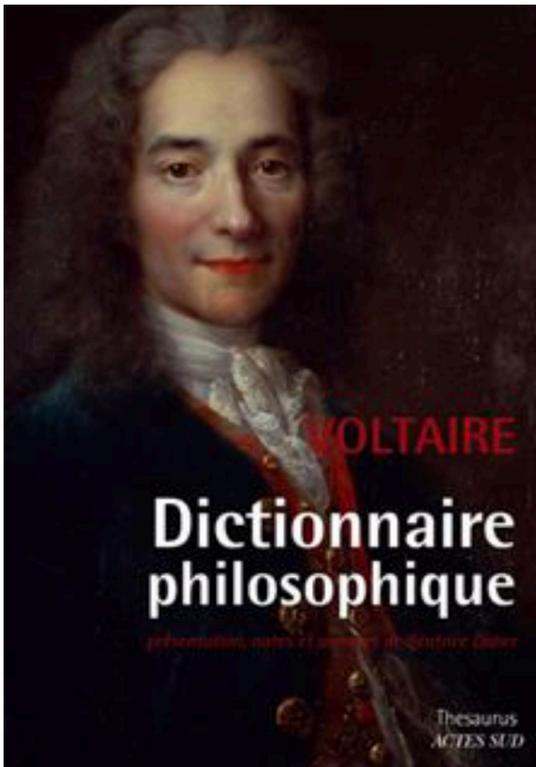
Dans un essai pénétrant sur le fanatisme (*Du fanatisme*, éditions du Cerf), Adrien Candiard cite Voltaire, qui a déjà dit beaucoup de choses, très actuelles sur ce sujet, dans son *Dictionnaire philosophique*. Ainsi écrit-il : « *Que répondre à un homme qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qui en conséquence est sûr de mériter le ciel en vous égorgeant ?* » Adrien Candiard ajoute que, pour Voltaire, « *la folie du fanatique est inexplicable, mais [...] est le plus souvent manipulée par d'habiles marionnettistes, qui le font marcher à leur profit. Sans cette manipulation, on ne comprendrait guère que cette folie individuelle puisse conduire comme dans le cas des organisations terroristes, à de puissantes entreprises collectives capables de planifier des actions complexes.* »

Comment lutter contre l'islamisme qui se traduit par le fait de mettre au-dessus des lois de la République, non pas la religion musulmane, mais un dévoiement de celle-ci, une dénaturation de ses principes ? Il n'est au fond, qu'une réponse : faire respecter, toujours et partout, les lois de la République. C'est simple, clair, lumineux. Ou du moins, ce devrait l'être !

Mais il faut aussi se pencher sur le phénomène de la radicalisation. Car même si l'engouement pour cette forme de fanatisme vient d'habiles « marionnettistes », force est de reconnaître que ceux-ci ont une réelle et redoutable efficacité. Car ceux qui sont sous leur emprise croient vraiment aux discours mortifères, et d'ailleurs meurtriers, qu'on a « planté en eux ». Ils y adhèrent.

Pour contrer ce radicalisme, on a longtemps cru qu'il suffisait de quelques bonnes paroles, quelques légers remèdes, quelques vidéos assénant des vérités contraires. Et que ces subterfuges auraient pour effet de « *déradicaliser* » (sic) les personnes concernées. Mais il n'en est rien. Ce sont de fausses solutions et de véritables illusions.

Pour ma part, je ferai davantage confiance aux psychologues, aux psychanalystes, à tous ceux qui peuvent aider un être humain à se tourner en profondeur sur lui-même. Je ferai davantage confiance aux longues capacités d'écoute et de dialogue des éducateurs, des enseignants, des bénévoles des associations, des adultes compétents, à tous ceux qui, ensemble ou individuellement, peuvent longtemps écouter et, après avoir écouté, parler en toute clarté à ceux qui sont à la dérive.



Et puis je ferai confiance à tous ceux qui ont pour mission de transmettre la connaissance.

Si l'islamisme et toutes les formes de fanatisme sont un dévoiement des religions, il faut alors que l'on puisse connaître ce que sont les religions et ce qu'elles ne sont pas. Il est prévu d'enseigner le « fait religieux » dans nos programmes scolaires. Encore faut-il définir ce qu'on appelle « fait religieux ». Et l'enseigner sans que cet enseignement ne donne lieu à aucune forme de prosélytisme – qu'il soit donc pleinement conforme à la laïcité.

Faute de connaissances en ce domaine comme en d'autres, on ouvre la porte à tout ce que l'ignorance porte en elle de dérives.

Et faute de connaissance de la réalité des religions, et de leurs fondements, comment comprendre une part si importante de notre littérature – de Racine à Voltaire et à Hugo et à tant d'autres – sans parler de la peinture, de la sculpture, du cinéma, de l'histoire, des civilisations... ?

Le remède, il est dans l'école, dans l'amour du savoir, de la connaissance et de la recherche de la vérité.

Lutter contre le mal, c'est s'attaquer à ses racines, à son terreau socioculturel : la misère, la guerre, l'absence ou la carence de culture et d'éducation.

Lutter contre le mal, c'est bien sûr lutter contre le terrorisme, comme le font nos soldats, nos policiers, nos gendarmes, nos services de renseignement : rendons leur hommage.

Lutter contre le mal, c'est faire prévaloir les lois de la République. Merci à toutes celles et tous ceux qui le font chaque jour.

N'oublions jamais que lutter contre le mal, c'est inlassablement opposer à toutes les formes de barbaries les lumières de la connaissance.

Jean-Pierre Sueur

>> [Aux éditions du Cerf, 90 pages, 10 €](#)